

restrictions en définissant sa portée, mais surtout en mettant en oeuvre un mécanisme multilatéral de surveillance;

- fixe, pour la première fois depuis la création du GATT, des objectifs précis aux négociations sur l'agriculture, à savoir un meilleur accès aux marchés, mais également l'application de règles de discipline multilatérale à l'utilisation de toutes les subventions directes et indirectes et autres mesures qui faussent le libre jeu du commerce;
- inclut de nouvelles questions comme la propriété intellectuelle, les mesures d'investissement touchant le commerce et les marchés de services;
- précise un ensemble de mesures relatives à la création d'institutions et à la réglementation afin de renforcer et d'élargir le mandat du GATT.

Le Canada est déterminé à jouer un rôle constructif dans les NCM afin d'obtenir une réduction des barrières commerciales globales et des règles du jeu plus transparentes. Tous les principaux partenaires commerciaux du Canada participeront à cette ronde multilatérale. Le Canada pourra donc profiter de l'occasion pour renforcer ses relations commerciales. De plus, nous poursuivons, en parfaite harmonie avec cette approche, les négociations bilatérales avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, qui importent le quart de notre production totale.

La participation active du Canada aux NCM et l'initiative commerciale bilatérale Canada-États-Unis font ressortir l'objectif du gouvernement en matière de politique commerciale, qui est de relancer le processus de libéralisation du commerce et de restaurer la confiance à cet égard.